Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 18508

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Master Sciences, Technologies, Santé, Mention Biologie et Santé, Spécialité Génétique, Génomique et Biotechnologies à finalité recherche et professionnelle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION		
Direction générale de l'enseignement supérieur et	Président de l'université de Bretagne		
l'insertion professionnelle (DGESIP), Université de	Occidentale - Brest, Recteur de l'académie		
Bretagne Occidentale - Brest	de Rennes		

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

118 Sciences de la vie, 220 Spécialités pluritechnologiques des transformations

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les titulaires de ce diplôme sont des professionnels qui peuvent être chargés de :

- participer à la conception et à la conduite d'un programme de recherche dans une entité publique ou privée
- Développer et mettre au point de nouveaux procédés et techniques pour la R&D
- Rédiger des schémas de production
- Mettre en place et pérenniser une démarche qualité
- Analyser une activité selon les procédures de comptabilité analytique
- Animer et former un groupe restreint de personnels
- mener une recherche documentaire et bibliographique
- Organiser une action de communication simple à visée interne ou externe
- Gérer des consommables du laboratoire et le planning de maintenance des matériels

Pour mener à bien ces activités le diplômé est capable de planifier et d'organiser un programme de recherche, d'organiser l'activité sur le plan de la gestion de personnel, de matériel et de consommables. Il crée et/ou utilise de nouveaux outils génomiques, de biologie moléculaire et de biochimie en optimisant les procédés existants. Il gère des projets en les planifiant et en les budgétant, il assure une veille technologique. Il connait et recherche les modes de financements et/ou de partenariats des activités de recherche. Il peut concevoir une stratégie marketing et mettre en place une communication simple. Il connait les démarches qualités, peut les développer et y sensibiliser des personnels.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille dans les secteurs publics ou privés dans les domaines de la Génétique, de la Génomique, de la Biologie moléculaire, des Biotechnologies liées à la santé.

Il peut exercer les emplois suivants :

- Responsable « Recherche et Développement »
- Assistant responsable« Recherche et Développement »
- Responsable « Assurance qualité »
- Rédacteur scientifique
- Agent technico-commercial
- Consultant
- Animateur scientifique
- Chercheur ou enseignant-chercheur (après un concours)

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2402 : Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant

H1206: Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

<u>D1407</u>: Relation technico-commerciale

H1102 : Management et ingénierie d'affaires

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Dans le cadre d'une formation se déroulant sur 4 semestres, la certification s'obtient après une évaluation sur les unités d'enseignements suivantes :

Semestres 7 et 8:60 ECTS

 $Validation \ des \ UE \ correspondant \ au \ M1 \ d'origine \ de \ l'étudiant \ (ou \ diplôme \ équivalent) \ et \ de \ profils :$

- Scientifiques des sciences de la vie et de la santé
- Médecins, pharmaciens, étudiants en médecine ou en pharmacie
- Chirurgiens dentistes et vétérinaires diplômés

Semestre 9: 6 UE/30 ECTS

Master à finalité recherche :

- UE 1 : Génétique et Génomique (5 ECTS)
- UE 2 : Biologie cellulaire (5 ECTS)
- UE 3 : Immunologie approfondie et auto-immunité (5 ECTS)
- UE 4 : Thérapie cellulaire et génique (5 ECTS)
- UE 5 : Signalisation et canaux ioniques (5 ECTS)
- UE 6 : au choix parmi : Transcriptomique et protéomique, Pharmacogénomique, Cytogénétique, Bio-informatique, Génétique épidémiologique (5 ECTS)

Master à finalité professionnelle :

- UE 1 : Génétique et Génomique (5 ECTS)
- UE 2 : Biologie cellulaire (5 ECTS)
- UE 3 : Transcriptomique et protéomique (5 ECTS)
- UE 4 : Gestion des ressources humaines (5 ECTS)
- UE 5 au choix parmi : Thérapie cellulaire et génique, Signalisation et canaux ioniques, Pharmacogénomique, Cytogénétique, Bioinformatique, Techniques et instrumentations en biologie, Assurance qualité, Marketing, Comptabilité générale, Génétique épidémiologique (10 ECTS)

Semestre 10: 1 UE/30 ECTS

Master à finalité recherche et professionnelle :

-UE 1 : Stage en entreprise ou en laboratoire en fonction du parcours choisi par l'étudiant (durée minimum : 6 mois pour la filière recherche et 8 mois pour la filière professionnelle) (30 ECTS)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUII	ИОИ	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		Χ	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		Х
Accessible en Polynésie Française		Х

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 (J.O. du 27 avril 2002) relatif au diplôme national de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation n°20081283 du 6 mars 2012 relatif aux habilitations de l'Université de Brest à délivrer des diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques:

http://www.univ-brest.fr/cap-avenir

Autres sources d'information :

http://www.univ-brest.fr

Lieu(x) de certification :

Université de Bretagne Occidentale - Brest : Bretagne - Finistère (29) [Brest]

Université de Bretagne Occidentale - Brest

$\label{lieu} \textbf{Lieu}(\textbf{x}) \ \textbf{de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur:}$

Brest : UFR Médecine

Historique de la certification :